



VILLE DE RAMBOUILLET

Services Techniques

49 rue de Groussay
78120 Rambouillet
Tél. : 01 75 03 42 10
Fax : 01 75 03 42 01

services.techniques@rambouillet.fr

ARRÊTÉ TEMPORAIRE 2022-256

Autorisant à l'initiative des Services de Police, les véhicules de transport de matériel et d'animaux à emprunter la rue Poincaré à contre sens de circulation

Le SAMEDI 01 OCTOBRE 2022 DE 05H00 À 09H00

AC/NP/SM/KS

Le Maire de la Ville de RAMBOUILLET,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les Articles L 2213.1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu les Arrêtés Municipaux réglementant la circulation et le stationnement dans la Ville de Rambouillet,
Vu la réunion de sécurité du 09 septembre 2022,
Vu l'arrêté du Maire en date du 7 juillet 2020, n° AD5G20070701 donnant délégation de signature à Monsieur Alain CINTRAT,

Considérant la prise en compte de la note d'organisation de service de la Vie Associative en date du 01^{er} septembre 2022,

Considérant dans le cadre des manifestations prévues pour la Saint Lubin 2022, la livraison de matériel et le transport d'animaux, sur la Place de la Libération, il y a lieu pour des commodités d'accès d'autoriser à emprunter la rue Poincaré à contre sens de circulation,

ARRÊTE

Article 1 A l'initiative des Services de Police, les camions venant de la rue de la Motte sont autorisés à emprunter la rue Poincaré à contre sens de circulation, le samedi 01 octobre 2022 de 05h00 à 09h00.

Article 2 Les chauffeurs de camions devront dès leur arrivée sur Rambouillet prévenir la Police Municipale au 06.73.26.01.28.

Article 3 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 4 Le Directeur Général des Services, la Directrice du Pôle Convivialité, le Commandant Divisionnaire Fonctionnel de Police, et tous les Agents habilités de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Rambouillet, le 20 septembre 2022

Le 1^{er} Adjoint au Maire
Délégué au cadre de vie, aux grands
projets et à la sécurité
Conseiller Communautaire

Alain CINTRAT

